



RENAULT RETAIL GROUP

Réseau commercial

Intranet : www.intra.renault.fr/cgt-central/index

Courriel Intranet Renault : cgt.central@renault.com

Site Internet : cgt-renault.com **Courriel** : rfa@cgt-renault.com

Réagir, Revendiquer, Gagner !

L'ELARGISSEMENT DES PLAGES HORAIRES DE NOS SUCCURSALES NE RESOUDRONT PAS LES PROBLEMES D'EMBAUCHES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET ENCORE MOINS LA RECONNAISSANCE PAR LE SALAIRE !

Au CCE de Janvier 2018, notre PDG M.Bouligny nous a été présenté les orientations stratégiques de RRG pour 2018. Ces orientations prévoient entre autres : l'augmentation des plages horaires d'ouverture de nos ateliers sous prétexte d'une « forte demande de nos clients » et d'une obligation de rester compétitif vis-à-vis des « pratiques commerciales ». Sous prétexte d'évolutions de nouvelles « tendances clients » il deviendrait impératif pour RRG de « changer les horaires d'ouvertures des ateliers ».

Et cerise sur la gâteau, RRG n'est pas obligé de renégocier un accord, car l'accord 35h négocié en 1999 stipule :

« ARTICLE 9 - AMPLITUDE D'OUVERTURE

Afin d'améliorer le service, l'entreprise adaptera l'amplitude des horaires d'activité pour accueillir les clients dans de meilleures conditions et optimiser l'utilisation des moyens de production (outils et postes de travail)..... En ce qui concerne en particulier l'après-vente, l'amplitude quotidienne d'activité sera fixée, en fonction des nécessités, entre 6 heures et 22 heures, conformément aux dispositions de la Convention Collective des Services de l'Automobile.

Pour les anciens, cela leur parle, mais pour les salariés qui ne connaissent pas cet accord, c'est une des raisons pour laquelle **SEULE LA CGT** n'a pas signé cet accord. A l'époque, cet article nous avait fait dire, que la direction mettra en place ces horaires, **elle aura attendu 18 ans pour le faire !!!!!**

Les salariés de RRG n'ont rien à gagner avec ses élargissements d'horaires non justifiés économiquement. Ne soyons pas naïfs ! De toute façon, les contraintes pour les salariés vont être réelles, ils devront faire de nouvelles concessions tant au niveau des conditions de travail que sur leur vie familiale avec aucune reconnaissance financière. La mise en place de soi-disant « Groupes de Travail » n'y changera rien, n'oublions pas que ce sont les directions qui imposeront aux salariées les modifications d'horaires et non le contraire. Le questionnaire envoyé est une méthode qui fait croire aux salariés qu'ils s'impliquent au projet. Y répondre, c'est déjà donné son accord ! C'est une vieille méthode de management qui marche. Ne soyons pas dupes !

Pour la CGT, l'ouverture des plages horaires ne résoudra en rien le sous-effectif de nos ateliers. Elle ne fera pas revenir, ni même augmenter la clientèle de nos ateliers, ni augmenter le niveau de satisfaction de nos clients.

La CGT revendique :

- des embauches pour répondre aux demandes de la clientèle,
- un plan de formation ambitieux,
- la baisse du taux horaire de réparation et des prix de nos pièces de rechange qui aujourd'hui font fuir le client,
- une véritable politique salariale qui reconnaît les diplômes et les compétences, le savoir-faire avec une véritable évolution professionnelle.